



Montreuil, le 10 septembre 2004

## **Réaction de Jean-Pierre BRARD \* à l'annonce de l'arrestation du docteur HAMER**

L'arrestation du "docteur" HAMER est une excellente nouvelle puisqu'elle est le résultat d'un mandat d'arrêt européen qui avait été lancé par les autorités françaises après la condamnation de ce personnage pour exercice illégal de la médecine et complicité de non-assistance à personne en danger

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette arrestation et de l'excellente coopération européenne qui doit encourager les autorités françaises à poursuivre leur travail pédagogique auprès de Bruxelles pour que la lutte contre les sectes trouve un prolongement européen encore plus large au moment de l'élargissement.

Cette arrestation sonne comme un encouragement à poursuivre notre combat contre toutes pratiques des mouvements sectaires qui utilisent la médecine et manipulent le corps médical afin d'obtenir caution et honorabilité.

Prôner le refus de soins, comme le faisaient les adeptes de la méthode HAMER, peut conduire à la mort. Cela n'est pas sans nous rappeler, d'autres pratiques notamment celles prônées par les Témoins de Jéhovah en matière de refus de la transfusion sanguine.

\* Jean-Pierre BRARD est député de la Seine-Saint-Denis et maire de Montreuil  
Vice-Président du groupe d'études sur les sectes à l'Assemblée nationale  
Membre du conseil d'orientation de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES)  
Il a été Vice-président de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes (1995) et rapporteur de la commission d'enquête sur les sectes et l'argent (1999).

### **Contact presse**

Agathe LELU

tél : 01 48 70 64 82 - fax : 01 48 70 69 67

email - [agathe.lelu@mairie-montreuil93.fr](mailto:agathe.lelu@mairie-montreuil93.fr)